

# DÉCLIN DE LA MORTALITÉ DANS L'ENFANCE ET STABILITÉ DE LA FÉCONDITÉ DANS UNE ZONE RURALE MOSSI (HAUTE-VOLTA)

## Essai d'interprétation d'un régime démographique

Patrick LIVENAIS

Démographe de l'O.R.S.T.O.M., 24, rue Bayard, 75008 Paris

### RÉSUMÉ

*L'article a pour objet de resituer un cas de très forte baisse de la mortalité infantile et juvénile dans le cadre de la discussion qui a trait à la transition démographique. Le cas évoqué est celui de la société Mossi de la région de Kongoussi (Haute-Volta).*

*Un essai d'interprétation du régime démographique (dont les deux autres facettes sont l'ampleur des courants migratoires et la stabilité de la fécondité) est présenté, faisant intervenir des informations sur la structure sociale et l'organisation de la production.*

MOTS-CLÉS : Afrique de l'Ouest — Mossi — Mortalité — Transition démographique.

### ABSTRACT

DECLINE IN THE CHILDHOOD MORTALITY AND STABILITY OF FERTILITY IN A MOSSI RURAL ZONE. TENTATIVE INTERPRETATION OF A POPULATION PATTERN

*The paper aims at studying a case of very strong decline in the infant and child mortality within the framework of the demographic transition. The study refers to the Mossi society in the region of Kongoussi (Upper Volta).*

*One tries to interpret the population pattern (whose other two aspects are the magnitude of the migration flows and the stability of fertility) by referring to some information concerning the social structure and the organization of production.*

KEY WORDS : Western Africa — Mossi — Mortality — Demographic transition.

### RESUMEN

EL DESCENSO DE LA MORTALIDAD INFANTIL Y LA ESTABILIDAD DE LA FECUNDIDAD EN UNA ZONA RURAL MOSSI. TENTATIVA DE INTERPRETACIÓN DE UN MODELO DEMOGRÁFICO

*El artículo propone el estudio de un caso de descenso muy importante de la mortalidad infantil y juvenil dentro del marco de la discusión relativa a la transición demográfica. El estudio se refiere a la sociedad Mossi en la región de Kongoussi (Alto Volta).*

*Se intenta interpretar el modelo demográfico (cuyo otros aspectos son la amplitud de las corrientes migratorias y la estabilidad de la fecundidad) utilizando unas informaciones sobre la estructura social y la organización de la producción.*

PALABRAS CLAVES : África del Oeste — Mossi — Mortalidad — Transición demográfica.

### AVANT-PROPOS

L'arrêt du déclin continu de la mortalité en Afrique est devenu une idée à la mode, qui a pris une certaine ampleur lors de la dernière conférence internationale de la population à Manille. Si, à la suite de cette « révélation » se développait un programme mondial d'étude de la mortalité (faisant suite aux célèbres Enquêtes Mondiales Fécondité) cela aurait le mérite, non seulement de fournir un emploi à nombre de démographes, mais encore d'apporter un ensemble de données qui pour l'instant font défaut. Le problème des instruments de mesure est toujours d'actualité, lui, même s'il n'est pas à la mode!

Nul doute qu'à cette occasion, seraient évités les schémas de type ethnocentrique (1) et adoptée une démarche permettant l'étude de la mortalité comme partie d'un ensemble démographique incluant régime de fécondité et de migration, ensemble déterminé et déterminant par/des structures socio-économiques en vigueur dans la population considérée et les populations extérieures (relation entre société dominée et société dominante).

On arriverait, ainsi, naturellement, à la question de la transition démographique et, à la critique, en tant que proposition universelle, du schéma de transition construit à partir de l'observation de populations de l'Europe ancienne.

### Introduction

Les lignes qui suivent ont pour objet de resituer un cas de baisse de la mortalité infantile et juvénile dans le cadre de la discussion qui a trait à la transition démographique. Il s'agit de questionner le concept de transition dans son aspect aujourd'hui discuté de l'enchaînement mécanique invariant dans le temps de la baisse de la mortalité puis de celle de la fécondité, suivant le modèle européen.

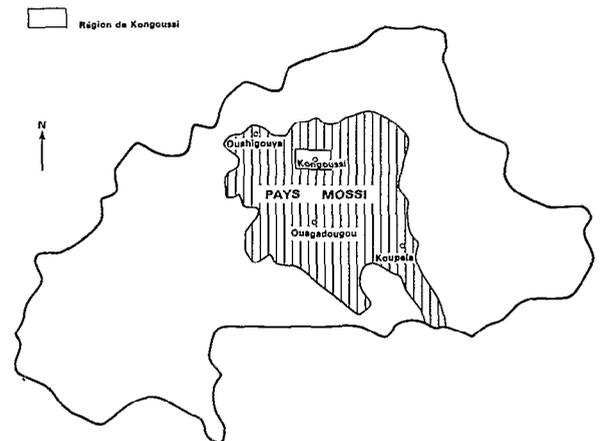
Le cas évoqué sera celui de la population Mossi de Kongoussi et de sa région. Les résultats de deux études seront utilisés. Ceux d'une enquête effectuée en 1978 (2) sur la population catholique d'une soixantaine de villages incluant Kongoussi et dont les objectifs étaient la mesure de la mortalité dans l'enfance et de la fécondité, ainsi que ceux d'une enquête réalisée en 1973 (3) sur l'ensemble du pays

Mossi, concernant les mouvements de population et dont on a extrait les données ayant trait à Kongoussi. Parallèlement à l'enquête de 1978 furent recueillis des matériaux sur l'organisation socio-économique de la région, ainsi que sur l'infrastructure sanitaire. C'est le rapprochement de ces différentes sources d'information qui est ici tenté. On ne s'étendra pas sur l'« a-peu-près » de la démarche...

### Caractéristiques générales de la société Mossi

#### STRUCTURES SOCIALES

La région de Kongoussi fait partie du royaume du Yatenga (4). L'organisation politique et sociale Mossi issue du passé est fortement hiérarchisée. Elle prédomine encore actuellement.



Carte 1. — Situation de Kongoussi et de sa région en Haute-Volta

La société se fonde sur le patrilignage, souvent de taille importante, scindé dans un ou plusieurs villages en groupe(s) de résidence et/ou de production.

Les individus qui évoluent à l'intérieur de ces groupes ont des positions différentes selon leur rang dans le lignage, leur ancienneté, leur rang de naissance leur sexe... A ces positions différentes correspondent des attributions et charges différentes.

(1) Voir à ce sujet :

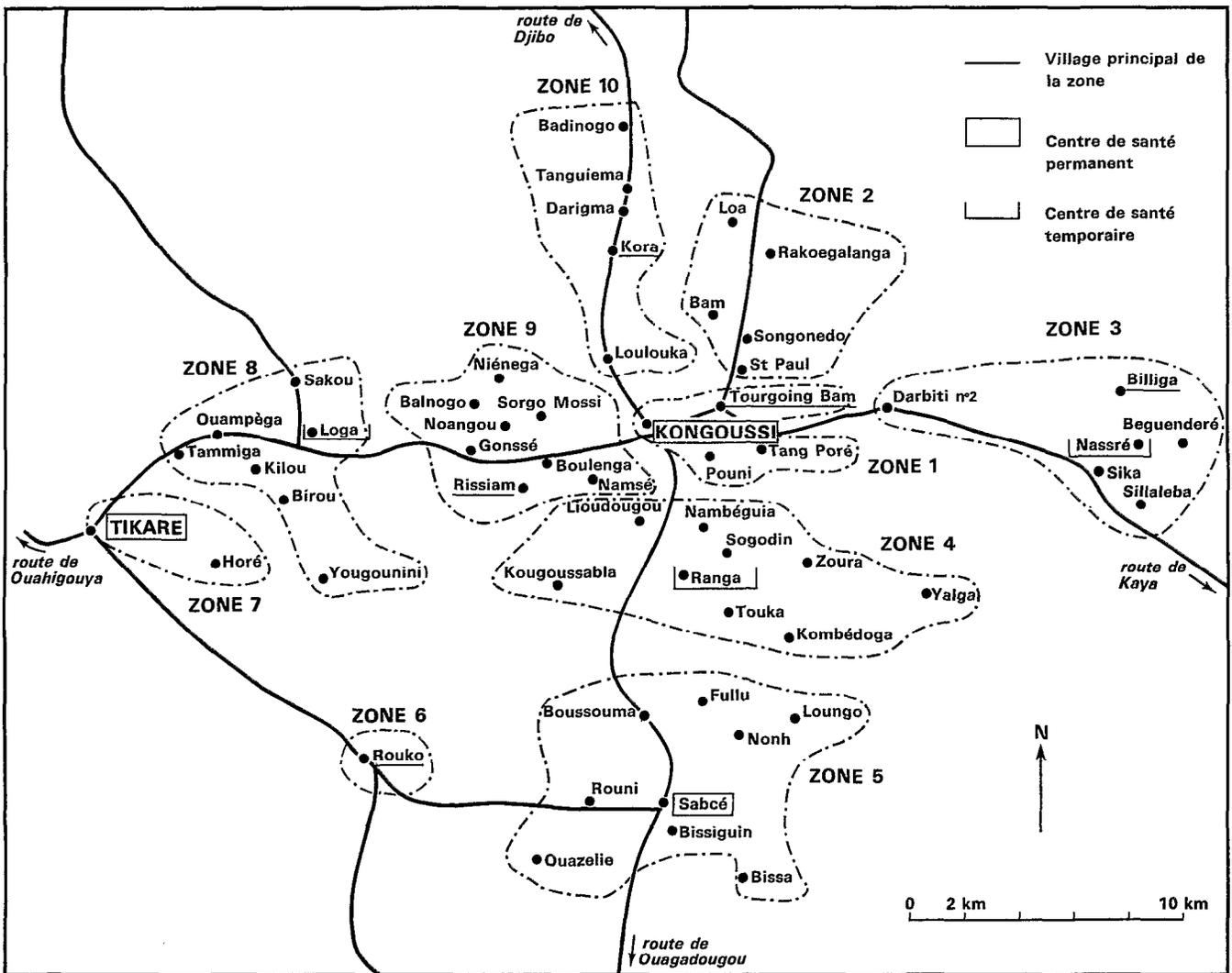
— Les critiques au schéma de l'adaptation de la taille de la famille à la société urbaine industrielle (Neide PATARRA, Ma Coleta F. A. de OLIVEIRA, 1976).

— La question de la non prise en considération des méthodes contraceptives spécifiques à chaque société (CALDWELL, 1982).

(2) BENOIT (D.), LACOMBE (B.), LEVI (P.), LIVENAI (P.), SODTER (F.), 1980.

(3) QUESNEL (A.), VAUGELADE (J.), 1975.

(4) Un des trois grands royaumes Mossi avec ceux de Ouagadougou et de Koupela. La capitale est Ouahigouya, voir cartes 1 et 2.



Carte 2. — Repérage des zones d'enquête et détermination des lieux d'implantation.

A l'intérieur de sa concession (1), le chef (qui est le plus souvent aussi chef d'exploitation) détient un grand nombre de responsabilités sociales dont la plupart sont étroitement liées à l'organisation productive. Par exemple, le contrôle direct ou indirect qu'il exerce sur les pratiques matrimoniales lui permet de retarder le mariage d'hommes jeunes

qu'il conserve ainsi à son service comme travailleurs sur ses champs (2) (l'âge moyen à l'autonomie individuelle dans le domaine de la production est de 33 ans) (3).

Cette emprise (et le maintien de cette emprise) de la hiérarchie sur les membres du corps social a contribué jusqu'à maintenant à l'entretien des forts

(1) La concession est la plus petite unité résidentielle et recouvre d'autres unités ; à ce titre elle est le plus souvent retenue comme unité de collecte dans les enquêtes.

(2) Le contrôle est direct si le chef s'adresse à un autre chef de concession pour obtenir une fille à son fils, et indirect, s'il prend contact dans le même but avec le chef de son patrilignage qui alors se chargera de la démarche. Un autre enchaînement plausible peut-être proposé : l'élévation de l'âge des chefs d'exploitation entraîne un « blocage » de la terre qui implique à son tour une élévation de l'âge à l'accession à l'autonomie de production et parallèlement de l'âge au mariage.

(3) BOUTILLIER (J.-L.), QUESNEL (A.), VAUGELADE (J.), 1977.

courants migratoires mis en place par la colonisation (d'autres courants ont d'ailleurs existé de tout temps — certes à une échelle plus faible — à l'intérieur et sur les marges du pays Mossi cristallisant d'une certaine manière la tendance à l'expansion territoriale de cette société).

Dit d'une autre manière, et pour ce qui est de l'origine des importants mouvements de population, le système Mossi ne contenait pas en lui les moyens de s'opposer au rôle assigné à la région par la colonisation après la conquête, à savoir la fourniture de main-d'œuvre pour le développement d'une économie capitaliste côtière en Côte d'Ivoire et au Ghana. Bien au contraire, il générait une tendance séparationniste qu'allait utiliser le colonisateur, du travail forcé jusqu'à la mise en place du système économique régional actuel. Et, de nos jours, les tenants du pouvoir social mossi, en ne permettant pas aux migrants de retour au pays une intégration plus facile aux structures productives, participent à l'entretien du phénomène migration.

#### ORGANISATION DE LA PRODUCTION

Généralement, l'unité de production se superpose à, ou est englobée par, l'unité de résidence (1).

Le pouvoir économique détenu par les chefs par rapport aux hommes du patrilignage résulte du contrôle qu'il exerce sur la terre — terre qui n'est jamais un bien économique aliénable.

Le niveau des forces productives est « à la fois faible et étendu à une large couche de la population » (2), les enfants et les vieillards remplaçant les hommes d'âge actif partis en migration.

Les techniques de production utilisées sont très rudimentaires, la traction animale est rare, la houe prolonge le bras, ancestralement. Concernant l'épargne des migrants l'enquête de 1973 a montré « le faible impact de ce revenu en tant que moyen de développement du capital productif » (2).

Les cultures de base pour l'alimentation sont le mil et le sorgho. On trouve également l'arachide, seule ou en alternance avec le mil, et du sésame. Signalons le haricot vert dont on parlera plus loin étant donné le caractère particulier de sa production dans la région. L'unique culture industrielle est le coton.

Les activités agricoles suivent le rythme des saisons avec la préparation des sols en avril et surtout mai, les semailles dès l'arrivée des premières

pluies en juin ou au début juillet, et les récoltes qui s'effectuent à la fin des précipitations, le plus souvent à partir de septembre (les 700 mm annuels moyens de pluies sont concentrés sur trois mois). La récolte qui est conservée dans les greniers ne garantit généralement pas l'autonomie de subsistance annuelle.

Un contrôle global de la production au niveau régional est effectué par l'ORD de Kongoussi. Le faible effectif en personnel dont dispose cet organisme ne lui permet pas de recueillir des informations très détaillées : c'est à partir d'un rendement moyen calculé sur quelques lots et d'une estimation globale de la production régionale (faite par les représentants du Ministère de l'Agriculture de la préfecture de Kaya) qu'un chiffre est avancé, chaque année, des surfaces cultivées. Il semble que pour l'ensemble de la région, le volume total des terres mises en valeur ait été relativement stable depuis 1970 (3). D'autre part, en l'absence d'innovation dans les techniques de production, les rendements sont dépendants chaque année des aléas climatiques et aussi, dernièrement, des retours ou non des migrants à l'époque des cultures (l'évolution récente semble montrer la fin des migrations saisonnières) (4).

La production de haricot vert sur des parcelles irriguées par les eaux du lac de Bam est un aspect des ressources agricoles de Kongoussi. Mais l'organisation en coopérative, gérée autoritairement par un conseil d'administration siégeant à Ouagadougou (la société coopérative du lac de Bam — SCOOBAM — intègre au niveau national l'Union Voltaïque des Coopératives Agricoles et Maraîchères — UVOCAM), et le choix de produire une culture d'exportation (la majeure partie des récoltes vient approvisionner le marché parisien de Rungis) avec la dépendance que cela entraîne ne serait-ce que dans l'acceptation forcée des prix imposés par un marché dominant étranger, conduisent à une détérioration chaque année de la situation des travailleurs de la coopérative — 300 familles — et d'une manière générale correspond à un gaspillage des potentialités régionales.

En conclusion de cette rapide caractérisation des structures de la production dans la région de Kongoussi, ce qui ressort est :

— le maintien de l'organisation ancienne de la production et donc l'absence du développement d'un capitalisme agraire ;

(1) On se contentera ici de cette simplification. En fait il faudrait faire allusion aux exploitations collectives, aux groupes restreints de production, en liaison avec la concession, le village et les groupements villageois. Voir à ce sujet ANCEY (G.), 1976.

(2) BOUTILLIER (J.-L.), QUESNEL (A.), VAUGELADE (J.), 1977.

(3) Pour la région voisine du Yatenga J.-Y. MARCHAL (1975) parle de « pénurie » de terres cultivables, d'une réduction des temps de jachères, d'un épuisement rapide des sols et d'une chute de la production.

(4) Ces migrations ont-elles jamais été réellement saisonnières ?

— la tendance à la déstabilisation de ces structures de la production induite par l'importance des courants migratoires, tendance chaque jour plus menaçante à mesure que la migration s'amplifie.

### Caractéristiques et évolution du régime démographique

Les données présentées proviennent de l'enquête de 1978 pour ce qui a trait à la mortalité infantile et juvénile, et à la fécondité, et de l'enquête de 1973 pour les migrations.

#### MORTALITÉ INFANTILE ET JUVÉNILE

Les principaux résultats statistiques sont :

— une chute de la mortalité infantile de 53 % en 25 ans (passage de  $1q_0$  de 218 ‰ : générations 1950-1954 ; à 103 ‰ : générations 1970-1974, tabl. 1) ;

— une baisse encore plus grande (65 %) de la mortalité juvénile en 20 ans (passage de  $4q_1$  de 317 ‰ : générations 1950-1954 ; à 112 ‰ : générations 1965-1969, tabl. 1) ;

— une mortalité juvénile généralement supérieure à la mortalité infantile (tabl. 1) ;

— une baisse de la mortalité du même ordre de grandeur pour les deux sexes, avec cependant une mortalité infantile masculine supérieure à la féminine (tabl. 2).

Le niveau bas de la mortalité ( $1q_0$ , 103 ‰ pour la période 70-74) permet de se poser deux questions :

— N'y a-t-il pas eu un sous-enregistrement des décès lors de l'enquête ?

— Et, si non, en référence à la question de la représentabilité, la population de catholiques n'est-elle pas particulièrement privilégiée, dans le sens où les soins dont elle bénéficierait seraient plus intenses et suivis que l'ensemble de la population de la région ?

En ce qui concerne la première question, et si dans une première étape on rapproche la descendance finale des femmes de plus de 45 ans : 8,2 enfants par femme, de l'âge moyen au mariage qui est proche de 20 ans, on peut penser que s'il y a un sous-enregistrement des naissances, il doit être infime. En second lieu, il paraît peu probable qu'il y ait eu une omission importante de décès d'enfants dont la naissance

était connue étant donné la méthode de collecte et le soin particulier apporté à la mesure du phénomène. Signalons encore qu'il n'existe pas d'enregistrement différentiel de décès selon le sexe.

Pour ce qui a trait à la seconde interrogation, la réponse est plus difficile, mais il semble que l'accès aux centres de santé de la région (voir liste de ces centres plus loin) est peu lié au fait d'être catholique ou non. Si un élément joue c'est le facteur proximité des centres de santé. En témoigne le tableau 3 qui est à rapprocher de la carte 2 situant les zones de l'enquête et les principaux centres de santé (1).

#### FÉCONDITÉ

Les descendance atteintes à différents anniversaires par les femmes, selon leur âge au moment de l'enquête sont contenues dans le tableau 4. L'exclusion des enfants pour lesquels la date de naissance était inconnue (3 % des cas) et qui en majorité appartiennent aux femmes âgées fait que les chiffres de la dernière colonne sont légèrement sous-estimés. On relève la remarquable stabilité dans le temps du phénomène fécondité. D'autre part la descendance finale s'établit pour les femmes de 45 ans et plus à 8,2 enfants par femme.

Le tableau 5 qui présente les intervalles moyens entre naissance selon le rang du premier enfant de l'intervalle et la taille de la famille fait apparaître :

— que quelle que soit la taille de la famille, le dernier intervalle est sensiblement plus long, traduisant probablement une baisse de la fécondité des femmes à l'approche de la ménopause ;

— que l'intervalle moyen entre naissances diminue quand la taille de la famille augmente, ce qui est une caractéristique d'un régime de fécondité non « totalement contrôlé » (terminologie classique).

#### MIGRATIONS

On distingue les migrations agricoles (majorité de familles) des migrations de travail internationales (majorité d'hommes jeunes).

Pour l'ensemble du pays Mossi on relève que « pour un millier de familles (de 4 ou 5 personnes) quittant la région en 1972, 40.000 hommes s'expatrient » (2).

(1) L'infrastructure sanitaire de Kongoussi et de sa région au moment de l'enquête comprend :

- un hôpital et une pharmacie permanents à Kongoussi ;
- les dispensaires permanents de Tikaré et de Sabce ;
- les centres permanents des missions de Tourcoing Bam et Tikaré ;
- les infirmeries temporaires de Logha et Nassré ;
- le centre temporaire UNESCO de formation pour accoucheuse de Ranga. La précarité des structures réside dans le manque de moyens pour l'hôpital et dans l'irrégularité et le sous-approvisionnement en médicaments de l'ensemble des centres. Il n'existe pas de centre officiel de planification familiale.

(2) BOUTILLIER (J.-L.), QUESNEL (A.), VAUGELADE (J.), 1977.

TABLEAU 1  
Quotients de mortalité infantile et juvénile (‰) selon la génération de naissance

| Génération de naissance                 | Mortalité infantile<br>1 <sup>q</sup> 0 (‰) | Mortalité juvénile<br>4 <sup>q</sup> 1 (‰) | Mortalité avant 5 ans<br>5 <sup>q</sup> 0 (‰) |
|---|---|--|---|
| 1950-1954                               | 218   | 317  | 466   |
| 1955-1959                               | 164   | 177  | 312   |
| 1960-1964                               | 130   | 129  | 242   |
| 1965-1969                               | 99  | 112  | 200   |
| 1970-1974                               | 103   | -  | 205   |
| Ensemble de la population<br>(effectif) | 122<br>(9521)                               | 151<br>(5954)                              | 255<br>(6907)                                 |

TABLEAU 2  
Quotients de mortalité infantile et juvénile (‰) selon la génération de naissance et le sexe

| Génération de naissance                 | Sexe Masculin                               |  |   | Sexe Féminin                            |  |   |
|---|---|--|---|---|--|---|
|   | Mortalité infantile<br>1 <sup>q</sup> 0 (‰) | Mortalité juvénile<br>4 <sup>q</sup> 1 (‰) | Mortalité avant 5 ans<br>5 <sup>q</sup> 0 (‰) | Mortalité infantile<br>1 <sup>q</sup> 0 | Mortalité juvénile<br>4 <sup>q</sup> 0 (‰) | Mortalité avant 5 ans<br>5 <sup>q</sup> 0 (‰) |
| 1950-1954                               | 243   | 297  | 468   | 193                                     | 336  | 464   |
| 1955-1959                               | 191   | 182  | 338   | 137                                     | 173  | 286   |
| 1960-1964                               | 132   | 132  | 246   | 128                                     | 126  | 238   |
| 1965-1969                               | 98  | 111  | 198   | 100                                     | 112  | 201   |
| 1970-1974                               | 105   | -  | 205   | 101                                     | -  | 193   |
| Ensemble de la population<br>(effectif) | 127<br>(4824)                               | 147<br>(2998)                              | 255<br>(3485)                                 | 117<br>(4697)                           | 154<br>(2956)                              | 253<br>(3422)                                 |

TABLEAU 3  
Quotients de mortalité infantile et juvénile (‰) selon la zone et la proximité de cette zone d'un centre de santé

| Proximité d'un centre de santé | Zone (village principal) | Mortalité infantile<br>1 <sup>q</sup> 0 (‰) | Mortalité juvénile<br>4 <sup>q</sup> 1 (‰) | Mortalité avant 5 ans<br>5 <sup>q</sup> 0 (‰) |
|--------------------------------|--------------------------|---|--|---|
| Proche                         | Sabce                    | 94  | 125  | 207   |
|                                | Kongoussi                | 108   | 144  | 236   |
|                                | Tikaré                   | 112   | 102  | 203   |
| Moyenne                        | Ruko                     | 113   | 135  | 233   |
|                                | Rissiam                  | 113   | 191  | 282   |
|                                | Bam                      | 131   | 161  | 271   |
|                                | Logha                    | 137   | 149  | 266   |
| Eloignée                       | Billiga                  | 138   | 207  | 316   |
|                                | Ranga                    | 146   | 162  | 284   |
|                                | Kora                     | 167   | 163  | 303   |
|                                | ENSEMBLE (effectif)      | 122<br>(9521)                               | 151<br>(5954)                              | 255<br>(6907)                                 |

TABLEAU 4

Descendances atteintes à différents anniversaires selon l'âge de la femme au moment de l'enquête

| Anniversaire de la femme (années) | Age de la femme au moment de l'enquête |           |           |           |           |             |
|-----------------------------------|--|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------|
|                                   | 20-24 ans                              | 25-29 ans | 30-34 ans | 35-39 ans | 40-44 ans | 45 ans et + |
| 20                                | .6                                     | .6        | .5        | .4        | .4        | .5          |
| 25                                |  | 2.4       | 2.2       | 2.0       | 2.0       | 2.1         |
| 30                                |  |           | 3.8       | 3.8       | 3.8       | 3.7         |
| 35                                |  |           |           | 5.4       | 5.5       | 5.3         |
| 40                                |  |           |           |           | 6.9       | 6.8         |
| 45                                |  |           |           |           |           | 7.5         |

TABLEAU 5

Intervalles moyens entre naissances (en mois) selon le rang du premier enfant de l'intervalle et la taille de la famille

| Dimension finale de la famille | Nombre de familles | Rang du premier enfant de l'intervalle |    |    |       |       |       |     |    |    |    | Ensemble |      |
|--------------------------------|--------------------|--|----|----|-------|-------|-------|-----|----|----|----|----------|------|
|                                |                    | 1                                      | 2  | 3  | 4     | 5     | 6     | 7   | 8  | 9  | 10 |          | 11   |
| 4 et -                         | 22                 | 44                                     | 43 | 42 |       |       |       |     |    |    |    |          | 43.2 |
| 5                              | 22                 | 41                                     | 40 | 34 | 50    |       |       |     |    |    |    |          | 41.4 |
| 6                              | 25                 | 41                                     | 38 | 38 | 36    | 48    |       |     |    |    |    |          | 40.1 |
| 7                              | 45                 | 39                                     | 37 | 34 | 42    | 34    | 40    |     |    |    |    |          | 37.6 |
| 8                              | 61                 | 30                                     | 32 | 35 | 33    | 36    | 39    | 41  |    |    |    |          | 34.8 |
| 9                              | 50                 | 28                                     | 34 | 32 | 32    | 33    | 35    | 32  | 40 |    |    |          | 33.2 |
| 10                             | 45                 | 30                                     | 31 | 28 | 29    | 30    | 31    | 33  | 31 | 38 |    |          | 31.3 |
| 11 et +                        | 50                 | 26                                     | 28 | 29 | 29    | 26    | 29    | 27  | 31 | 30 | 34 | 38       | 29.6 |
|                                | 320                |  |    |    | (n-3) | (n-2) | (n-1) | (n) |    |    |    |          |      |
|                                |                    |  |    |    | 34    | 37    | 34    | 41  |    |    |    |          |      |

TABLEAU 6

Taux d'émigration agricole hors du pays Mossi

|   | Kongoussi | Kaya<br>Kongoussi inclus | Seguenega | Yatenga<br>Seguenega inclus |
|---|-----------|--------------------------|-----------|-----------------------------|
| Taux d'émigration agricole (%)<br>1961-1973 | 18        | 8                        | 20        | 35                          |

Le tableau 6 donne le taux d'émigration agricole hors du pays Mossi, pour la zone de Kongoussi, l'ensemble régional de Kaya, la zone de Seguenega et le Yatenga. Il apparaît que Kongoussi a été beaucoup plus touché que l'ensemble de Kaya. Sa situation se rapproche de celle de Seguenega qui intègre le Yatenga, marginalement. La majorité des migrations agricoles s'effectuent vers le nord-ouest voltaïque et sont à relier surtout pour les années 1970 avec le phénomène sécheresse.

TABLEAU 7

Migrations de travail pour les régions du Kaya et du Yatenga

| Caractéristiques   | Kaya | Yatenga |
|--|------|---------|
| Taux d'accroissement annuel pour les absents de plus de 15 ans 1961-1973 (%) | 12   | 7       |
| Proportion de célibataires au départ (%)                                     | 86   | 69      |

Le tableau 7 concerne les migrations de travail. Ce sont elles qui contribuent le plus à déséquilibrer l'organisation productive de la zone de départ. Kongoussi, que recouvre Kaya, possède le taux d'accroissement annuel de départs le plus élevé (12 %) de tout le pays Mossi. Globalement pour 1973, ces migrants sont célibataires dans une proportion de 86 %.

### Essai d'interprétation du régime démographique

On vient de montrer quelles ont été les évolutions des phénomènes démographiques dans le temps. On se propose maintenant de voir comment ces différents faits ont pu et peuvent s'articuler entre eux et avec les divers éléments caractéristiques de l'organisation sociale et des structures de la production.

On peut partir de la baisse du niveau de la mortalité dans l'enfance. Cette baisse de la mortalité est imputable au développement progressif de l'environnement sanitaire. Soulignons toutefois la précarité d'une situation où la naissante infrastructure voltaïque a du mal à prendre le relais des actions ponctuelles des sociétés dominantes, les deux étant toujours tributaires des approvisionnements en médicaments.

La diminution de la mortalité infantile et juvénile conjointement à la stabilité de la fécondité (dont nous expliquerons les raisons plus loin) ont provoqué une

modification avec le temps de la structure par âge de la population de la région et, avec elle, une augmentation progressive du nombre des individus arrivant en âge de travailler.

Ainsi le rythme d'accroissement annuel des départs en migration (rythme qui est le plus fort actuellement de tout le pays Mossi) se réfère à chaque fois à un nombre absolu de migrants possibles plus grand.

On a signalé comment l'origine de ces mouvements est attribuable au rôle de réservoir d'hommes assigné depuis le début du siècle au pays Mossi par la colonisation, et comment ce rôle n'est pas venu, tout du moins au départ, apporter la contradiction au sein même d'une société qui, de par son organisation interne hiérarchisée, génère des tendances à la scission, favorisant ainsi le départ de ses forces vives.

La croissance continue du phénomène migration a correspondu et correspond pour l'économie régionale à une diminution importante du volume des forces productives induisant une tendance à la désorganisation du système agricole traditionnel.

Cette tendance a des répercussions directes sur la structure de la société Mossi. Le rôle des chefs est ébranlé car la fonction (économique) du rôle est menacée. Le maintien de cette fonction passe par une consolidation tant bien que mal des conditions de la production.

Dès lors la survie du système social dépend de la *capacité de réaction de ses membres* et du *contexte* dans lequel elle va s'exercer.

La *capacité de réaction* repose sur la volonté et la solidarité des tenants des différents pouvoirs hiérarchiques dans la défense de leurs privilèges : autorité des chefs de village face aux habitants et aux représentants locaux des administrations de la capitale (1), autorité des chefs de terre dans le domaine foncier, autorité des chefs de concession sur la concession, autorité des chefs d'exploitation pour ce qui a trait à la production agricole et d'une manière générale, autorité des chefs sur la chefferie des aînés sur les cadets, des hommes sur les femmes..., pour tout ce qui a trait aux pratiques de la vie courante (la fécondité en est un aspect mais nous y reviendrons). Jusqu'alors, la rigidité a joué à plein, et les individus (présents et migrants à leur retour) sont toujours dépendants et respectueux des règles. On peut ainsi considérer que les valeurs ancestrales ont été défendues, garantissant la pérennité du système social.

Le *contexte* d'ensemble favorise cette réaction. Deux éléments paraissent déterminants, ou plus

(1) Les rapports (les conflits) entre les chefs traditionnels et l'administration voltaïque qui a remplacé l'administration coloniale sont très complexes. Il y a l'apparence et le fond. Bien qu'il la bafoue souvent, l'autorité du chef reste nécessaire à l'administratif dans l'exercice de ses fonctions. Cette autorité est encore plus déterminante, au plus haut niveau, lors des principales consultations électorales, députation, présidence.

exactement l'absence de deux éléments : la pénétration idéologique des sociétés dominantes et les transferts de technologies étrangères. La pénétration idéologique est très faible. D'une manière générale, la pensée, les idées occidentales ne sont pas diffusées. Sur les marchés, les produits d'importation sont extrêmement limités (lait concentré hollandais, concentré de tomate français (1) et allumettes chinoises...). Ce sont en définitive les migrants qui, à leur retour introduisent les rares produits de l'industrie de transformation étrangère que l'on trouve dans la région (2). Ainsi transistors et mobylettes viennent rejoindre les fusils des tirailleurs « Sénégalais », le tout relevant encore de l'anachronisme. Un autre aspect de cette faible pénétration, important pour ce qui nous concerne, est l'absence dans la région du développement de programmes de limitation des naissances (3). L'absence de transfert de technologie est très claire. Pas de cultures nouvelles, pas de mécanisation, pas d'engrais. Les paysages agraires de Kongoussi n'ont pas subi de modification. On a montré plus haut que la seule exception concernait la coopérative du lac de Bam (4). Quand on aura cité le cas des individus isolés travaillant pour des organismes confessionnels dans des domaines comme le reboisement (zones affectées par la sécheresse) ou la construction de petits barrages, on aura compris le caractère anecdotique des interventions étrangères dans l'aménagement de l'espace et le développement de Kongoussi et de sa région.

Cette absence d'intervention des sociétés dominantes sur les structures de la production et l'espace idéologique est-elle fortuite ou cohérente ? On peut pencher pour la seconde hypothèse, si l'on resitue Kongoussi dans le pays Mossi et ce faisant dans le grand ensemble régional qu'est l'Afrique Occidentale pour ces sociétés dominantes.

En définitive on trouve, et pour la seconde fois, une coïncidence (certes pour des motifs différents) (5) dans les intérêts des sociétés dominée et dominante.

Ici il s'agit de favoriser les conditions de survie de la société Mossi.

Dès lors, et dans ce contexte, la fécondité participe de la rigidité de l'ensemble, et le maintien du niveau de cette fécondité est un élément qui va dans le sens de la survie du système social Mossi. A terme, ce maintien est une potentialité nouvelle de main-d'œuvre.

Ainsi se pose la question du pourquoi de la stabilité de la fécondité directement en référence à la baisse de la mortalité n'a pas de sens. Le niveau de la fécondité est actuellement moins lié à celui de la mortalité qu'au contexte général décrit plus haut (6). Dans ce contexte, la baisse de la mortalité et la stabilité de la fécondité sont deux éléments de la consolidation du système social Mossi.

L'évolution du régime démographique sera liée au développement futur des structures socio-économiques de la région. Dès lors, on peut se poser deux questions qui ne sont pas indépendantes :

La première découle du constat effectué ci-avant du maintien des structures de pouvoir internes à la société Mossi. Elle concerne les possibilités à terme d'un changement provoqué par un refus du jeu de la part des résidents et peut-être plus encore des migrants à leur retour. Que pourrait induire au niveau du régime démographique un nouveau contexte social (7) ? Une transformation des pratiques matrimoniales ? Un autre type de contrôle de la reproduction biologique ?

La seconde interrogation, liée à la première, et qui serait peut-être à situer en amont est : que se passerait-il, au niveau du régime démographique, si la soupape que constituent les migrations (soupape nécessaire d'une certaine manière au fonctionnement de la société actuelle) n'était plus activée par le capitalisme côtier ?

*Manuscrit reçu au Service des Éditions de l'O.R.S.T.O.M.  
le 13 juillet 1984*

(1) Voir à ce sujet l'étude de Suzanne LALLEMAND (1977) sur la consommation alimentaire en pays Mossi.

(2) ANCEY (1977) a montré comment ces migrants ne pouvant à leur retour investir dans des équipements de type productif, étaient réduits à utiliser leur épargne de cette manière.

(3) Une seule exception : faisant preuve d'initiative personnelle, la mission de Tourcoing Bam propose depuis peu aux jeunes mariés un cours d'espacement des naissances. Ce cours repose sur des conseils d'abstinence pendant les « jours à risques » du cycle menstruel de la femme.

(4) Signalons qu'à l'origine la fourniture des 2 pompes pour l'irrigation par une entreprise allemande avait été obtenue par les pères blancs de Tourcoing Bam.

(5) A l'intérieur de la société Mossi, il s'agit pour la hiérarchie de consolider un système qui lui fournit nombre de privilèges. Pour les sociétés dominantes il s'agit de favoriser la survie d'une société pour poursuivre le projet d'utilisation de ses hommes.

(6) Ceci va dans le sens de l'acceptation de l'idée d'une transition démographique — fait historique attachée à une société donnée, et non d'une transition — concept, qu'il faudrait révéifier avec le temps, chaque fois qu'une baisse de la mortalité apparaît et selon des modalités quasi invariables.

(7) Il est probable que dans le contexte Mossi, cet éclatement des structures de pouvoir, serait moins le produit d'une élévation du niveau éducatif des individus (thèse de CALDWELL) que le résultat de réalités socio-économiques (accès aux femmes et accès à la terre selon de nouvelles modalités, monétarisation).

## RÉFÉRENCES CITÉES

- ANCEY (G.), 1976. — « Niveaux de décision et fonctions objectifs en milieu rural africain », STATECO, juin, n° 8.
- ANCEY (G.), 1977. — « Variations Mossi sur le thème : Reproduction des milieux ruraux mis en contact avec le système capitaliste extérieur ». In : *Travaux et documents n° 64*, O.R.S.T.O.M., Paris.
- BENOIT (D.), LACOMBE (B.), LEVI (P.), LIVENAI (P.), SODTER (F.), 1980. — « Kongoussi-Tikaré. Enquête de sources complémentaires en milieu rural Mossi » (Haute-Volta, 1976). Méthodologie et premiers résultats. O.R.S.T.O.M., Démographie. *Document de travail n° 10*, décembre.
- BOUTILLIER (J.-L.), QUESNEL (A.), VAUGELADE (J.), 1977. — « Système socio-économique Mossi et Migrations ». *Cah. O.R.S.T.O.M., Sér. Sci. Hum.*, vol. XIV, n° 4 : 361-381.
- CALDWELL (J.), 1982. — « Strengths and limitations of the survey approach for measuring and understanding fertility change ». Mimeo 23 p. Département de Démographie de l'Université d'Australie.
- LALLEMAND (D.), 1979. — « Une famille mossi », CNRS, Paris.
- MARCHAL (J.-Y.), 1975. — « Évolution des systèmes agraires, l'exemple du Yatenga ». — Séminaire sur la planification agricole et la population, Tanger, 3-15 novembre.
- PATARRA (N. L.) y DE OLIVEIRA (Ma C. F. A.), 1976. — « Anotaciones críticas sobre los estudios de fecundidad ». In : Informe del grupo en Reproducción de la población y desarrollo. Comisión de Población y Desarrollo de CLACSO. *Serie Población n° 1*, Buenos Aires, Argentina.
- QUESNEL (A.), VAUGELADE (J.), 1975. — « Les mouvements de population Mossi. Démographie et Migration (1) Méthodologie de l'enquête par sondage ». In : *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi*, t. II, fasc. I, Ministère du travail.